

Arbres

La part de l'arbre : mondes, promesses, alliances

Lucie Dupré

Pour citer ce texte : Dupré Lucie, « Arbres. La part de l'arbre : mondes, promesses, alliances », *Vocabulaire critique & spéculatif des transitions* [en ligne], 26 avril 2021, disponible sur : <https://vocabularyrestransitions.fr/>, CC-BY-NC-ND.

L'arbre est partout. On le célèbre, on le réclame, on l'affiche, on l'embrasse : sur nos emballages comme logo garant du respect de la nature, dans chaque profession de foi de campagne électorale, au programme de tant de festivals, à la une de nombreux numéros spéciaux de la presse quotidienne et hebdomadaire¹. On lui fait une place en famille : on peut le parrainer, au même titre qu'un flamant rose, une ruche ou une poule ; on le plante à la naissance d'un enfant ou au départ d'un proche. Certes, la célébration de l'arbre ne date pas d'aujourd'hui. Le grand végétal pérenne a toujours été l'objet de cultes qui ont pris des formes singulières selon les cas. Certains furent plutôt intimes, gardés dans un entre-soi villageois qui n'appelait pas de médiatisation – bien au contraire. C'est parfois à l'arbre qu'on a confié ses espoirs et ses rêves, loin du regard savant et républicain qui souvent se moquait, voire condamnait, ces liens secrets. D'autres sont festifs et collectifs, comme les arbres de mai qui existent encore sous une forme renouvelée aujourd'hui. Radicalement différents, les républicains arbres de la liberté institués en l'an II et dont il reste encore dans certains villages quelques rares survivants. Mais si ce « mal aimé des botanistes » (Dumas, 2002, p. 112) revient en grâce et à grands bruits aujourd'hui, c'est comme promesse d'ave-

LIR3S

UMR 7366 CNRS-uBFC

Faculté de Droit et de Science Politique

4 bd Gabriel - BP 17270 F - 21072 DIJON CEDEX

Tél. : 33 (0)3 80 39 53 52 – mail : lir3s@u-bourgogne.fr

1. *Courrier international* de décembre 2019, *Libération* du 27 août 2019, *Sciences & Vie* d'octobre 2019.

nir, figure puissante d'une transition réussie qui voit converger tant d'attentes publiques. Sa présence dans nos quotidiens tient donc avant tout au fait que nous savons désormais tout ce que nous lui devons : « Ils peuvent nous sauver » (Sciama, 2019).

C'est moins la « société d'arbres » – c'est ainsi que Pierre Deffontaine désignait la forêt (Deffontaine, 1933, p. 12) –, qui a suscité dernièrement de nombreuses réflexions sur sa capacité à résister, à faire lutte à toutes les époques de l'histoire (Dupré, 2020 ; Vidalou, 2017) en tant qu'espace du retranchement (Hassoun, 1995) et de la contestation (Baticle et Hanus, 2018), que la figure de l'arbre en tant telle que je place au cœur de ce texte dans lequel je voudrais souligner l'ambiguïté de l'éloge dont elle est aujourd'hui l'objet. Après avoir indiqué en quoi et pourquoi l'arbre est aujourd'hui considéré comme un « allié » dans nos existences carbonées, je reviendrai donc sur ceux que Bruno Sirven appelle « des arbres sans la forêt », c'est-à-dire des arbres plus ou moins isolés. Il sera principalement question de deux figures d'arbres vers lesquelles on se tourne avec un espoir non dépourvu de calcul : l'arbre champêtre (haies, bosquets, arbres paysans et alignements routiers) et l'arbre urbain. Si l'un et l'autre ont des qualités et des histoires singulières, ils se trouvent en tant qu'arbres pris dans une même tension : d'un côté, pour leurs si grands pouvoirs, ils sont partout célébrés haut et fort ; de l'autre, mais bien plus discrètement, ils apparaissent comme une entrave à la modernité rationalisante, un obstacle à l'accélération du monde et de nos modes de vie qui ne cessent de se dérober à la critique. La figure politique et scientifique de l'arbre et ses modes d'existence sont d'autant plus exemplaires du trouble qui gaine nos rapports au vivant que l'arbre fait partie d'un « peuple menacé » (Sciama, 2019). Comment donc peut-il exister dans une célébration minutieusement calculée, l'invitant à nous protéger de tous les périls d'un mode vie qui n'est pas remis en cause, et pour lequel il reste même encore souvent un obstacle ?

L'Arbre allié

Nous savons désormais, grâce à un ensemble robuste de travaux, que les arbres jouent un rôle vital pour les écosystèmes, la vie humaine et la survie de la planète. Nombreuses sont les recherches qui, toutes disciplines confondues, convergent vers le même constat étayé par toujours plus de chiffres : l'arbre est l'un de nos précieux « alliés », comme le titrait l'hebdomadaire *Sciences & Vie* en novembre 2019, reprenant une façon maintenant établie de réévaluer, en les rééquilibrant, nos liens au vivant. En tant qu'organisme biologique, il joue en effet plusieurs « rôles »² fondamentaux dans et pour les écosystèmes. Ces rôles sont tous d'autant plus précieux qu'ils renvoient à une capacité à compenser et tempérer, pour le dire vite, les conséquences de l'industrialisation et de l'artificialisation du vivant et des territoires. Listons-les rapidement à grands traits – j'y reviendrai plus en détail ensuite.

La première singularité de l'arbre est de stocker le carbone. Les économies capitalistes sont très fortement carbonées parce qu'elles sont basées sur des énergies fossiles, dont la combustion émet des gaz à effet de serres qui contribuent au réchauffement climatique. Chaque seconde, ce sont 180 000 tonnes de pétrole et 110 tonnes de charbon qui sont brûlées dans le monde (Sciama, 2019, p. 68). Le carbone est naturellement « séquestré » dans trois lieux menacés et fragilisés : les océans mais aussi les forêts et les sols par le biais de processus physiques et biologiques tels que la photosynthèse. Ainsi, « les arbres pourraient retirer de l'atmosphère les deux tiers de ce que nous avons rejeté. [...] Un chêne de 200 ans peut stocker 6 tonnes de CO₂ dans son houppier, son tronc et ses feuilles », rappelle Yves Sciama (*ibid.*, p. 69-70). Ensuite, l'arbre intervient de façon décisive dans le cycle de l'eau, en l'assainissant et la protégeant. On estime que 75 % des ressources en eau douce au niveau mondial proviennent d'une zone de captage boisée³. L'arbre est « à la source de la

2. La manière de désigner ce que les arbres « font » est centrale car elle induit et dénote une certaine posture, versant rapidement dans un langage gestionnaire auquel il semble difficile d'échapper.

3. <https://www.partagedeseaux.info/La-foret-l-eau-et-le-changement-climatique>

source » et joue un rôle en tant que « semeur et moissonneur de nuages » : il attire la pluie (Zürcher, 2016, p. 178). Mais ce n'est pas tout : il fertilise également les sols en produisant une matière organique abondante, diversifiée, régulière et naturelle, d'où son rôle agricole majeur. Enfin, il contribue à la biodiversité animale et végétale en accueillant dans ses branches ou à ses pieds, toutes formes de vie : des plus grandes et visibles comme les oiseaux aux plus minuscules et souterraines comme les bactéries, en passant par les champignons dont le rôle est aujourd'hui au centre de recherches de plus en plus nombreuses. Francis Martin, chercheur à l'Inrae de Nancy, en est l'un des spécialistes, qui observe « les alliances bénéfiques liant le peuple des arbres et la guilde des champignons. » (Martin, 2019, p. 21). À propos des arbres de la forêt du massif du Donon dans les Vosges, il écrit « chacun [d'eux] est plus qu'un. Ce sont des "arbres mondes" »⁴. Ils hébergent dans leur frondaison une myriade d'animaux. Sur leurs écorces s'incrustent des lichens et des mousses et, sur leurs racines, des champignons et des bactéries se multiplient en abondance (*ibid.*, p. 11). Ils forment une communauté « holobionte », semblable au microbiote intestinal, le peuple des bactéries de nos intestins. Même hors forêt, l'arbre n'est donc jamais vraiment « seul » : escorté de toutes ces autres formes de vie qu'il rend possibles et qui le fortifient, il est même souvent présenté, comme le fait Laurent Tillon, comme un modèle désirable de vie en société : inclusif, tolérant, coopératif, ouvert à tant de vies autres que la sienne (Tillon, 2021). Par son fonctionnement biologique, l'arbre offre également un autre modèle : celui d'une « fabrique idéale »⁵ qui « s'approvisionne seule, assure sa propre maintenance, écoule ses stocks de matière autonome et n'abandonne aucun déchet »

4. C'est le titre du roman de Richard Powers (2016).

5. L'idée que les hommes s'inspirent d'un arbre (ou d'une forêt) renvoie plus globalement à la complexe et passionnante question des biomimétismes que Lauren Kamili, Perig Pitrou et Fabien Provost ont récemment explorée (Kamili, Pitrou et Provost (coord.), 2020). Francis Hallé avertit toutefois sévèrement que « la modestie devant les arbres s'impose dans tous les domaines. Ne nous y trompons pas : à notre époque où triomphent les techno-sciences, nous sommes tout à fait incapables de construire un édifice qui aurait les mêmes propriétés technologiques qu'un arbre. C'est peut-être humiliant mais c'est ainsi » (Hallé, 2005, p. 15).

(Sirven, 2019, p. 122). C'est là un des premiers arguments qui plaide en faveur de l'arbre agricole dont je vais pointer quelques-uns des bienfaits aujourd'hui redécouverts.

L'arbre champêtre

« Les bois et les champs, la clairière et la forêt culturelle ne sont pas deux mondes étrangers qui s'opposent et se combattent : mais ils forment une association » (Roupinel, 1977 [1932], p. 118). Ce que Roupinel disait de la forêt est vrai de la haie, du bosquet ou de l'arbre champêtre vers lesquels l'attention se tourne aujourd'hui avec espoir et intérêt.

Le premier intérêt de l'arbre agricole est son rôle fondamental dans la vie des sols : c'est le « maître des sols », véritable partenaire de leur fertilité dit Ernst Zürcher (2016 : 179). Ce point fait d'autant plus consensus que la fertilité des sols est l'un des enjeux agronomiques majeurs aujourd'hui, après qu'ils ont été épuisés et lessivés, rendus parfois stériles par des décennies de pratiques culturales intensives. L'arbre contribue naturellement à leur fertilité, non seulement par son apport conséquent en matières organiques, mais aussi en faisant remonter de l'eau et à l'inverse, en drainant l'excès d'eau en surface. Mais pour y parvenir, l'arbre champêtre ne doit pas être trop isolé de ses congénères afin qu'ils puissent mutualiser leurs ressources, comme dans le cas des haies qui constituent une présence arbrée historiquement associée aux paysages agricoles.

Accueillant toutes formes de vie, les haies accueillent et favorisent la biodiversité. En hébergeant des animaux prédateurs (oiseaux, batraciens, insectes), elles permettent des régulations naturelles des ravageurs des récoltes ; en nourrissant et accueillant des abeilles, elles favorisent la pollinisation des cultures ; et lorsqu'elles sont suffisamment nombreuses dans les espaces ruraux, elles constituent également des « corridors écologiques », c'est-à-dire des espaces assurant une interconnexion entre différents milieux vitaux pour certaines espèces, elles-mêmes précieuses pour l'agriculture. Les haies jouent sur le micro-climat qui s'en trouve adouci et régulé, ce dont profitent les cultures. Et ce n'est pas tout : elles brisent les vents, offrent du bois, et jouent également un rôle important

pour l'élevage – c'est une clôture vivante qui empêchait autrefois la divagation du bétail et affirmait la propriété privée. Enfin, isolé ou en bosquet, l'arbre ombrage les pâtures : les bêtes s'y regroupent à l'heure chaude, trouvant un tronc pour se gratter et un élément brisant la monotonie du paysage. Il constitue également une nourriture d'appoint qui équilibre et diversifie la ration alimentaire, voire sert d'auto-médicamentation au bétail.

Parmi les arbres champêtres, les trognes sont par excellence ceux qui condensent tous les bienfaits agricoles de l'arbre. Souvent appelé l'« arbre paysan », la trogne désigne un arbre taillé périodiquement à la même hauteur pour produire durablement du bois, du fourrage ou des fruits (Mansion, 2015). Sa silhouette est des plus singulières : alors que son tronc est épais et massif, la taille régulière et forte de ses branches conduit l'arbre à produire une matière végétale et ligneuse toujours renouvelée. « Le concept même de trogne traduit cette vision totale de l'arbre qui sert à tout et dont on ne laisse rien perdre : branches, rameaux, fruits et feuillages, perches, fagots et brindilles, autant d'intérêts et de profits fournis par un unique capital fixe : des racines et un tronc » (Sirven, 2016, p. 154). Une trogne offre en effet des trésors : c'est une véritable « prairie aérienne », un « champ de feuilles » vers lequel se sont d'ailleurs tournés les éleveurs pour affourager leurs bêtes lors des grandes sécheresses de ces dernières années (Mansion, 2015). Elle donne du bois pour les piquets et le chauffage, et un terreau si riche qu'on l'appelle le « sang de la trogne », dont les jardiniers avertis viennent faire provision – avertis, les amateurs de bois rare le sont également, qui viennent discrètement piller les trognes pour de lucratives transactions dont l'ébénisterie de luxe raffole (*ibid.*, p. 95).

La compréhension et la valorisation des synergies entre agriculture et arbres sont aujourd'hui au programme de l'agroforesterie, fortement développée dans les pays du Sud où elle renvoie à des pratiques anciennes dont le Nord s'inspire ou qu'il redécouvre (Michon, 2015). Pour autant, et c'est toute l'ambiguïté de cet éloge, il n'en reste pas moins que l'arbre a été, et est encore très souvent considéré comme un obstacle à l'« aménagement » de l'espace rural. Cela se traduit par ce que Bruno Sirven appelle le « désarbement » des campagnes mais également des villes, comme on le verra.

L'arbre coupé

« L'avènement du pétrole a entériné cette séparation entre arbre et espace agricole, entre agriculture et sylviculture », estime Bruno Sirven (2016, p. 297). Celle-ci date d'un temps où l'homme « avait encore cette expérience avertie, engagée dans l'ordre sans calcul et sans fièvre des instincts » (Roupenel, 2017 [1932], p. 124). En effet, avant qu'il ne soit ainsi célébré par tous – ou presque – l'arbre s'est dressé devant une modernité en quête de rapidité des flux, passant par une rationalisation de l'espace, que cela concerne l'espace agricole ou le réseau routier.

Lorsque l'agriculture s'est modernisée dans les années 1960, l'outil principal d'aménagement foncier a été le remembrement, c'est-à-dire l'agrandissement des parcelles, leur géométrisation pour les rendre compatibles avec le passage d'engins toujours plus gros et plus rapides. Cela s'est traduit par l'arrachage de milliers de kilomètres de haies et d'arbres – chassant leurs petits habitants des plaines céréalières vers les forêts environnantes où ils ont parfois pu trouver refuge (Tillon, 2021). Les arbres n'ont pas seulement gêné comme obstacle physique à la rationalisation de l'espace. Samuel Perichon estime que les haies bocagères sont devenues moralement gênantes, comme « un héritage embarrassant pour des agriculteurs fascinés par le progrès » et particulièrement pour la nouvelle génération, bien décidée à se débarrasser de l'image négative de la profession de leur père (Perichon, 2004, p. 178). Faire disparaître les haies a donc été le signe, sinon la preuve, ostentatoire de l'avènement d'un nouveau paysage agricole professionnel ouvert à la modernité et en rupture avec l'ancien monde paysan, désormais révolu. Depuis 1950, 70 % des haies, 750 000 kilomètres de haies vives ont été arrachées sous l'effet conjoint du remembrement agricole et du déclin de l'activité d'élevage au profit de la céréaliculture intensive. La politique en faveur de la préservation et du maintien des haies, compte-tenu des « services rendus par ces éléments bocagers » (JO, 2019), ne semble pas avoir enrayé la perte du linéaire bocager breton, qui a perdu 12 % entre 1996 et 2008, et 18 % en Ille-et-Vilaine (*Agriste Bretagne* 4, 2010).

L'arbre champêtre n'est pas seulement agricole : il est aussi arbre d'alignement bordant les routes et alors souvent propriété de l'État. L'histoire est ici encore ancienne. La plantation d'alignement a été encouragée dès le 16^e siècle pour répondre aux besoins de l'armée et du secteur économique face à une pénurie de bois. Henri II ordonna ainsi aux seigneurs de planter dans tout le royaume des arbres le long des chemins publics. La Renaissance apportera la perspective et le souci du paysage auxquels les alignements contribuent, assurant les seigneurs d'un prestige certain tout en rappelant leur pouvoir. Au début 19^e siècle, les plantations deviennent une affaire d'État et jouent le rôle technique de stabilisation et d'assainissement de la chaussée. Elles constitueront un important patrimoine français, estimé à 3 millions d'arbres le long des 35 000 kilomètres de routes nationales françaises. C'est encore au tournant des années 1960 que tout bascule, avec le culte de la ligne droite. La restructuration du réseau routier français se traduit par l'élargissement des chaussées pour permettre l'écoulement du flux toujours plus dense et rapide des véhicules, occasionnant des travaux dont les arbres feront bien souvent les frais. Avec la généralisation de l'automobile, les accidents augmentent. Les arbres sont mis en cause. En 1985, sur les routes restant de la compétence nationale, on estime que 90 % des alignements ont disparu⁶. Le concept de la « route qui pardonne » fait aujourd'hui référence en matière de sécurité : c'est une route débarrassée de ses dangers, dont les arbres font désormais partie.

L'abattage des arbres fait toutefois débat : des associations se créent, réalisent des enquêtes ; des oppositions se font entendre, y compris chez les usagers de la route⁷. Tout en reconnaissant la complexité de la question, toutes ces voix soulignent que les causes des accidents, notamment les pratiques et les conduites au

6. <https://asppar.org/arbres-et-routes/>

7. Ainsi, lorsque le Conseil national de la sécurité routière a proposé de couper les platanes longeant les routes rectilignes, estimant que c'était la cause de nombreux décès de motocyclistes, des associations d'automobilistes comme *40 millions d'automobilistes* s'y sont opposées, proposant des alternatives : <https://www.francebleu.fr/infos/transports/l-association-40-millions-d-automobilistes-veut-des-glissieres-pour-protger-les-voitures-des-platanes-1455120001>

volant, sont très rarement évoquées (alcoolémie, fatigue, manque d'expérience, absence de ceinture, véhicule mal entretenu, excès de vitesse, etc.), évitant de poser la question du comportement humain. Car les arbres d'alignement ne sont peut-être pas aussi meurtriers : les arguments en leur faveur, lorsque bien implantés et correctement entretenus, ne manquent pas. Mieux, outre la beauté du paysage qu'ils offrent, ils contribueraient même à la sécurité routière, renvoyant en cela à une de leur « fonction » historique : en guidant le conducteur lorsque la visibilité chute ou encore en stimulant sa vigilance dans la mesure où la haie décuple la sensation de vitesse. Plus encore, l'arbre « remplirait le rôle de toute une technologie aujourd'hui embarquée dans l'habitacle des véhicules : climatisation et vitres teintées » (Sirven, 2016, p. 362). C'est le concept de « la route qui apaise » : l'arbre protège contre le vent, la forte luminosité, le manque de visibilité. Le développement du réseau routier s'est doublé de la construction de nombreux autres réseaux (d'eau, d'électricité, de gaz, etc.) entretenus par l'État mais aussi par les différents opérateurs privés. Leur extension et modernisation⁸ les a mis en co-présence (et souvent en concurrence) avec les réseaux aériens et souterrains des arbres, qui n'en sont pas toujours sortis debout.

L'arbre urbain

L'arbre apparaît encore plus nécessaire en ville où son action en matière de dépollution de l'air et de régulation des températures est et sera plus que jamais essentielle. D'ici 2030, l'espace urbain aura triplé par rapport à l'an 2000 (Seto *et al.*, 2012) : c'est peu dire que l'on aura besoin d'eux. Les mairies s'empressent donc de faire des promesses d'arbres dans leurs campagnes électorales urbaines. L'arbre urbain s'affiche et se revendique si fort que d'aucuns s'interrogent sur sa place. Pourtant, celle-ci ne va pas de soi. Comme le résume Bruno Sirven, en ville, ce dernier doit résister à « un univers (sol et atmosphère) plus pollué et plus sec (l'eau est évacuée par les réseaux d'assainissement), plus

8. L'installation de la fibre optique dans les campagnes a pu conduire à abattre des arbres anciens, comme en Corrèze (<https://reporterre.net/La-Correze-alliance-le-massacre-des-arbres>), ou encore à Gien <https://reporterre.net/Halte-au-massacre-des-arbres-d-alignement>

chaud (la chaleur est stockée et réémise), et plus lumineux (par l'éclairage nocturne). Le sol est rare, compact et imperméable, asphyxié et infertile, et privé de la litière des feuilles mortes. L'eau qui arrive aux racines est souillée et transporte des substances nocives : sels de déneigement, huiles et hydrocarbures, solutions phytosanitaires. » (Sirven, 2016, p. 372-373). Pour Inès Méliani et Paul Arnould, on est devant une sorte de rapt où l'arbre, arraché à son territoire d'origine, aurait été déplacé et tenu prisonnier dans un milieu qui n'est pas le sien, pour servir les intérêts de ses géologues (Méliani et Arnould 2016, p. 2).

Et de rappeler, prenant l'exemple de Lyon, que l'implantation d'arbres renvoie depuis longtemps à un intérêt particulier bien précis servant une classe sociale privilégiée : « depuis le XVII^e siècle, l'arbre est le sujet et le serviteur des villes pour leur embellissement » (*Ibid.*, p. 7), marque de prestige de certains lieux de pouvoir (monastère, lieux culturels). Le prestige de quelques-uns se transformant en un souhait de « bien-être » des villes et de leurs populations, l'arbre est aujourd'hui au cœur de tout projet urbain.

Mais ce désir d'arbres porte avec lui toutes les ambiguïtés de la figure d'un arbre politiquement correct, mais une fois encore gênant. En effet, de la même façon que leurs homologues champêtres, les arbres en ville ont fait et font encore les frais des aménagements conduits au nom d'une gestion des flux, d'un accès au logement, d'une sécurisation des biens et des personnes. Certains ont été épargnés, sauvés par leurs « droits » à rester debout s'ils sont remarquables ou situés dans un périmètre protégé – ou lorsque leur destruction aurait été particulièrement remarquée. Il en va ainsi du cèdre parisien épargné par Jean Nouvel, boulevard Raspail, lors de la construction de la nouvelle Fondation Cartier en 1994, et qui ombrageait le site. L'arbre en question avait été offert à madame de Chateaubriand « par la belle Joséphine de Beauharnais » (Boyer, 1996, p. 46). Affaibli par les sécheresses répétées, le cèdre a dû être abattu en 2020 – alors que l'exposition « Nous les arbres » de la Fondation venait d'être prolongée. Mais pour quelques-uns sauvés sous l'œil des caméras, tant d'autres, moins prestigieux, plus ordinaires sont chaque jour coupés au nom d'un aménagement rationnel de l'espace urbain, permettant

la construction d'un lotissement, l'extension d'un parking ou d'un centre commercial. Ici les platanes de la Plaine à Marseille⁹ ; là, les arbres de la liberté dont il ne reste que « quelques-uns des 60 milles qui ont été plantés lors de la Révolution sur les places des villages, qu'on a fait disparaître parce qu'ils "gênaient" » (Boyer, 1996, p. 12). À chaque fois – ou bien souvent – on s'engage « à replanter ». Mais est-il possible de remplacer un arbre, ce « symbole du cosmos », que « n'importe qui¹⁰ armé d'une tronçonneuse est capable d'anéantir en une demi-heure » (Francis Hallé, 1999, p. 36) ?

L'arbre remplacé

Les pouvoirs publics s'engagent souvent vertueusement à « replanter » tout arbre abattu par nécessité publique, affichant ainsi, dans une comptabilité irréprochable, la volonté de combiner aménagement urbain rationnel et compagnie végétale raisonnée. Le couple destruction/replantation ne va toutefois pas sans poser plusieurs questions. On y retrouve à petite échelle, le principe de la compensation écologique, un instrument juridique ancien mais peu utilisé jusque récemment. La compensation écologique consiste à « protéger des espaces naturels, restaurer, valoriser ou gérer dans la durée des habitats naturels ailleurs pour compenser des dommages commis lors de travaux estimés "inévitables" ». Vincent Devictor en a montré la grande complexité dans la mesure où elle vise à « concilier deux rationalités souvent conflictuelles » : « celle de gestion et d'administration d'un territoire » et la rationalité naturaliste préoccupée par le recul des espaces et la protection des espèces » (Devictor, 2018, p. 137). Comparé aux écosystèmes, le cas de l'arbre

9. En octobre 2018, les travaux « de rénovation » du quartier de la Plaine à Marseille ont commencé par l'abattage, sous protection policière, de platanes et de tilleuls. Le projet d'aménagement urbain visant à rendre attractif ce quartier populaire, a suscité un mouvement d'opposition et de défense des arbres ; un collectif « l'association la Plaine sans frontière » a porté plainte pour abattage illégal de plusieurs tilleuls. <https://www.linfordurable.fr/environnement/marseille-la-plaine-lutte-pour-ses-arbres-et-sa-vie-de-quartier-6797> ; <https://www.lamarseillaise.fr/societe/marseille-les-premiers-arbres-de-la-plaine-sont-tombes-KGLM072811>

10. On nuancera volontiers ce point.

est certes un peu singulier. Sans entrer dans sa grande complexité écologique, l'idée de « remplacement » reste ici centrale dans les limites qu'on peut dégager à ce genre d'équations. Tout d'abord, comment imaginer pouvoir remplacer une si vaste étendue qui d'une certaine façon fait à elle seule écosystème ? En la matière, l'arbre bat un record inattendu, comme le pointe Francis Hallé : celui de sa « surface d'échange » qui lui confère justement ces propriétés devenues si intéressantes aujourd'hui pour la ville. Il occupe en effet une place immense, même dressé là sur un trottoir sans histoire. Le botaniste estime ainsi « la surface d'un arbre banal, tel qu'on en trouve dans nos villes à deux cent hectares. [...] Si vous le développez entièrement, il va recouvrir toute la superficie de Monaco » (Hallé, 2005, p. 18). Cette seule indication incite à réfléchir à la vie banale d'un arbre banal dans une ville ordinaire qui rend pourtant tant de « services » présentés par tous comme extraordinaires et particulièrement nécessaires aujourd'hui. Elle conduit à plusieurs interrogations. Celle du temps que l'arbre a mis à développer sans bruit ses 200 hectares de matière vivante dont on tire largement profit. Or, quel est le meilleur moment pour planter un arbre ? Réponse : 20 ans plus tôt¹¹.

À cette question du temps, s'ajoute celle du travail de replantation des arbres, engagée par des services techniques pas toujours formés, et qui demande des travaux généralement importants pour des « résultats » limités. Une étude américaine a suivi et comparé le développement des arbres de la ville de Boston et ceux de la forêt de Harvard, à Petersham dans le Massachussetts, une forêt proche de la ville. Dans leur article au titre sans équivoque « Vivre vite, mourir jeune : croissance accélérée, mortalité et renouvellement des arbres urbains »¹², Smith et ses collègues montrent que les arbres urbains sont soumis à de grands stress qui les fragilisent : un arbre urbain grandit quatre fois plus vite et meurt deux fois plus qu'un arbre forestier.

11. Proverbe chinois cité par Richard Powers dans son roman *L'arbre monde* (Powers, 2016, p. 53).

12. Ma traduction de « Live fast, die young: Accelerated growth, mortality, and turnover in street trees ».

Une fois qu'un arbre rural et forestier a développé sa canopée, le risque annuel de mortalité diminue considérablement [...] tandis que les arbres urbains sont confrontés à de nouveaux risques liés leur grande taille, tels que la limitation de l'espace racinaire, l'élagage excessif et l'abattage [...] En revanche, les arbres ruraux à croissance plus lente ont généralement un coût carbone lié à leur entretien beaucoup plus faible. [...] De ce fait, poursuivent les auteurs, le coût carbone associé à la production de plants, la plantation, l'irrigation, la taille, l'abattage et le recyclage des arbres est élevé. Les arbres urbains doivent survivre plusieurs décennies (26-33 ans) pour atteindre la neutralité carbone. » (Smith *et al.*, 2019, p. 2 et p. 17)

Or les individus récemment plantés n'ont qu'une bien faible espérance de vie, étant donné les nombreux stress auxquels ils doivent faire face.

Du point de vue de la seule comptabilité carbonée, la formule compensatoire couper/replanter atteint donc ses limites dès lors qu'on en examine attentivement les termes. Or, même si je ne l'ai volontairement pas utilisé jusqu'ici, le langage écologique-managerial est aujourd'hui dominant pour décrire, classer et évaluer les bienfaits de l'arbre. Il se décline en termes de « services » contribuant au « bien-être humain », selon la nomenclature établie par le Millénium Ecosystem Assessment, le rapport mondial d'évaluation des services éco-systémiques (MEA 2005). Cette façon d'évoquer le rôle des vivants non humains est désormais courante au point qu'elle semble constituer le seul langage possible à même de convaincre les décideurs. Ainsi, selon le projet Ibis¹³, l'arbre contribue à un service « d'auto-entretien » (fertilité des sols, pollinisation, préservation de la ressource en eau, préservation de la diversité biologique) ; à un « service de prélèvements » (bois de chauffage, d'œuvre, etc.), service de « régulation » (contrôle des bio-agresseurs, régulation du micro climat, qualité de l'eau, stockage du carbone) et à des services « culturels » (paysage, loisirs) (Ibis, 2016). À l'appui de

13. Le projet IBIS (Intégrer la biodiversité dans les systèmes d'exploitation agricole) est mené par la Chambre d'Agriculture du Centre, en partenariat avec d'autres chambres d'agriculture, mais également, et entre autres, avec l'Inrae et des associations de naturalistes.

ces fonctions, un travail de quantification économique se précise visant à chiffrer ce que « rapporte » un arbre à la société. Certes, savoir par exemple qu'« un chêne de 200 ans peut stocker 6 tonnes de CO₂ dans son houppier, son tronc et ses feuilles » (Sciamma, 2019, p. 70) n'est pas complètement inutile en tant que cela permet de prendre connaissance d'éléments simples et frappants. Mais s'y limiter conduit à quelques dangers. Outre la critique d'une marchandisation de la nature (Maris, 2014), une telle quantification a en effet les limites de tout système économique instituant un standard par définition facilement substituable et échangeable, qui peut dès lors circuler sur un marché¹⁴. Comme le pointent Xavier Arnauld de Sartre et Isabelle Doussan :

« Cette intégration de la nature dans le monde économique suit les logiques de standardisation du nouvel esprit du capitalisme. Certes, ce n'est pas la tant redoutée « marchandisation de la nature » qui a lieu, mais une opération de standardisation / déplacement / substitution qui doit permettre de gérer, par une gouvernance peu régulée, les impacts des activités humaines sur l'environnement » (Arnauld de Sartre et Doussan, 2018, p. 134)

De fait, l'idée de la compensation s'accompagne d'un système d'équivalence entre êtres vivants qui, par une grande avenue absolument dégagée, pourrait conduire à ne considérer l'arbre que comme un « actif parmi d'autres » – fut-il écologique – pour reprendre la formule d'Anna Tsing (2016), à réduire cette masse de vie complexe et prodigieuse à un simple bilan de flux quantifiés, et qui n'aurait de valeur qu'indexée à nos propres intérêts et au cours du marché carbone européen ou mondial. Plus encore, l'idée même que tout arbre puisse être remplacé ne pourrait-il pas ouvrir la porte à sa maltraitance organisée et institutionnalisée, à son intégration dans un marché international des droits à « désarbrer » toujours plus – sans parler de la malforestation crois-

14. Le marché carbone permet à une entreprise d'échanger des droits d'émission de CO₂ de la même manière que des titres financiers. La tonne de carbone a un prix sur le marché européen (40 euros, record atteint au 14 février 2021). Elle s'achète et se vend. Cela permet par exemple à des entreprises de compenser leurs émissions de carbone, en les achetant sur le marché.

sante qui fait grandir des forêts monospécifiques pour alimenter la filière bois énergie, qui produit des arbres de Noël à grand renfort de chimie (mais vertueusement recyclés dans les villes) et autorise des coupes rases comme dans le Morvan où un bras de fer s'est joué récemment entre le PNR qui s'y est opposé et la Région qui les a autorisées¹⁵. Enfin, n'est-il pas tout simplement dangereux de penser qu'un arbre puisse être « remplacé » aussi simplement qu'on change une ampoule ou qu'on déplace un banc public devenu gênant – et encore, le banc public constitue probablement lui aussi un petit écosystème¹⁶. Car abattre un arbre, c'est aussi rompre toutes ces alliances visibles et invisibles, furtives ou durables, mépriser ces attachements minuscules patiemment et solidement tissés qui font que la vie s'y est installée ; mettre à terre les déclarations secrètes et les confidences tracées à la pointe d'un compas ; effacer un repère dans l'espace au pied duquel on laisse ou fait venir fleurs et plantes de passage et qui apporte tout simplement réconfort et émotion, supprimer un relais météo qui annonce l'automne, faire tomber un appui contre lequel on adosse un vélo, une ombre offerte sans contrepartie dans une promenade. Il est à craindre que les larmes d'Idéfix soient intarissables.

Demander aux arbres de nous « sauver », de nous rendre « service » – ce qui curieusement laisse entendre qu'ils nous devraient quelque chose – n'est-il pas donc une façon de les enrôler dans ce capitalisme vert, dont ils viennent tempérer, en y perdant parfois la vie, certaines des conséquences les plus alarmantes, mais sans remettre en cause le caractère « inévitable » des choix passés, actuels et futurs qui nous conduisent à les abattre ? Plus encore, ne serait-ce pas là une façon d'éviter soigneusement de nous confronter avec ce à quoi les arbres nous invitent pourtant : la nécessité de ralentir nos existences et de sortir de l'individualisme, d'aller vers une vie « décarbonée », ouverte aux

15. Voir l'article de Reporterre : <https://reporterre.net/Dans-les-forets-du-Morvan-l-Etat-refuse-d-encadrer-les-coupes-rases>

16. Qualifier l'arbre d'« infrastructure » ou d'« équipement » (urbain, routier), comme cela est désormais courant y compris chez ses plus ardents défenseurs, a quelque chose de gênant dans la mesure où cela nie ce qui l'en distingue précisément : son caractère vivant. Cela expose possiblement à ce que Vincent Devictor appelle une « technoécologie de la destruction compensable » (Devictor, 2018, p. 144).

autres, plus attentive à ceux dont la vie a bien d'autres valeurs que nos propres besoins et intérêts. Il ne s'agit probablement pas de trop demander aux arbres, mais plutôt de leur accorder trop peu : trop peu de droits, trop peu de place et de soutien, trop peu d'attention également. Voilà pourquoi nous ne remarquons pas toujours qu'ils sont les premières victimes du réchauffement climatique¹⁷ et de la pollution qu'on leur demande avec tant d'espoir de tempérer pour que nous puissions continuer à vivre comme avant. Ainsi, « faire appel aux arbres », comme le recommande Ernst Zürcher au terme de son livre ne peut se faire sans une révision profonde de la place qu'on leur réserve aujourd'hui (Zürcher, 2016, p. 225). Car « sans les arbres », estime Francis Hallé, « nous ne serions pas [devenus] des êtres humains » (Hallé, 2011, p. 42) ; sans les arbres, nous ne le resterons peut-être pas longtemps. La célébration actuelle de l'arbre et ses ambiguïtés laissent ainsi penser que nous n'en avons pas tiré toutes les leçons qui s'imposent. C'est du moins ce qu'en conclut le personnage du juge, qui dans le roman de Richard Powers, se trouve face à des activistes forestiers : « C'est peut-être le grand projet de l'humanité que d'apprendre ce que les forêts ont compris » (Powers, 2015, p. 428).

17. La sécheresse induit en effet un stress important qui les fragilise, favorise les bioagresseurs invasifs et agressifs (pyrale du buis, chenilles processionnaires), que l'homme qui est pourtant ce « formidable destructeur d'espèces » n'a pas réussi à enrayer (Arnould, 1992, p. 35).

Bibliographie

- Agreste Bretagne, 2010, *Résultats de l'enquête régionale sur les haies en 2008*, 4 p.
- Arnould de Sartre Xavier et Doussan Isabelle, 2018. « Introduction. La fabrique de la compensation écologique, un approfondissement de la modernisation écologique ? », *Nature, Sciences, Société*, vol. 26, n° 2, p. 129-135.
- Arnould Paul, 1995, « Histoire de la planète forestière », dans Meiller Daniel et Vannier Paul (dir.), *La forêt. Les savoirs et le citoyen. Regards croisés sur les acteurs, les pratiques et les représentations*, Chalon-sur-Saône, Éditions ANRC, p. 21-37.
- Baticle Christophe et Hanus Philippe, 2018, « Les nuits contestataires des néo-charbonniers du Vercors : un chronotope forestier au service d'une hétérotopie », *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [en ligne], vol. 106, n° 1, mis en ligne le 18 avril 2018, consulté le 20 avril 2021, disponible sur : <http://journals.openedition.org/rga/3958>
- Boyer Marie-France, 1996, *Le langage des arbres*, Thames & Hudson.
- Deffontaines Pierre, 1933, *L'homme et la forêt*, Paris, Gallimard.
- Devictor Vincent, 2018. « La compensation écologique : fondements épistémiques et reconfigurations technoscientifiques », *Nature, Sciences, Société*, vol. 26, n° 2, p. 136-149.
- Dumas Robert, 2002, *Traité de l'arbre. Essai d'une philosophie occidentale*, Arles, Actes sud.
- Dupré Lucie, 2020, « Faire lutte de tout arbre », *Techniques & Culture* [en ligne], n° 74, disponible sur : <http://journals.openedition.org/tc/14347>.
- Hallé Francis, 2021, *La vie des arbres*, Montrouge, Bayard.
- Hallé Francis, 2005, *Plaidoyer pour l'arbre*, Arles, Actes Sud.
- Hassoun Jacques, 1995, « L'espace du retranchement », dans Meiller Daniel et Vannier Paul, *La forêt. Les savoirs et le citoyen. Regards croisés sur les acteurs, les pratiques et les représentations*, Chalon-sur-Saône, Éditions ANRC, p. 217-222.

- IBIS [Intégrer la biodiversité dans les systèmes d'exploitation agricole], 2016, « Arbres isolés », fiche n° 6, rubrique « aménagements », p. 37-42.
- *Journal officiel*, 2019, « Question écrite n° 10799 de Mme Laurence Rossignol (Oise - SOCR) publiée dans le JO Sénat du 13/06/2019 », p. 3051, disponible sur : <https://www.senat.fr/questions/base/2019/qSEQ190610799.html>.
- Kamili Lauren, Pitrou Perig et Provost Fabien (coord.), 2020, « Biomimétismes », *Techniques & culture*, n° 73.
- Mansion Dominique, 2015, *Les trognes. L'arbre paysan aux mille usages*, Rennes, Éditions Ouest France.
- Martin Francis, 2019, *Sous la forêt. Pour survivre il faut des alliés*, Paris, HumenSciences.
- Maris Virginie, 2014, *Nature à vendre. Les limites des services écosystémiques*, Paris, Inra.
- Méliani Inès et Arnould Paul, 2016, « Arbres en otages. L'utilisation à Lyon de l'image de l'arbre en ville par le politique », dans Lormant François, Dereix Charles et Farcy Christine (éd.), *Forêt et communication : héritages, représentations et défis*, Paris, L'Harmattan.
- Michon Geneviève, 2015, *Agriculteurs à l'ombre des forêts du monde*, Arles/Montpellier, Actes Sud/IRD Éditions.
- Perichon Samuel, 2004, « L'impossible reconstruction des arbres détruits. Quand l'évolution des représentations sociales associées au bocage explique l'échec des politiques de replantation de haies dans les communes remembrées du Sud-Est de l'Ille-et-Vilaine », *L'Espace géographique*, 2, tome 33, p. 175-187.
- Powers Richard, 2016, *L'arbre monde*, Paris, Le Cherche midi.
- Roupnel Gaston, 2017 [1932], *Histoire de la campagne française*, Paris, Tallandier.
- Sciamia Yves, 2019, « Arbres. Ils peuvent nous sauver », *Sciences & Vie*, n° 1226, p. 64-83.
- Seto Karen C., Güneralp Burak et Hutrya Lucy R., 2012, « Global forecasts of urban expansion to 2030 and direct impacts on biodiversity and carbon pools », *Proc Natl Acad Sci USA*, 109(40), disponible sur <https://doi.org/10.1073/pnas.1211658109>.
- Sirven Bruno, 2016, *Le génie de l'arbre*, Arles, Actes Sud.

- Smith Ian A., Dearborn Victoria K. et Hutrya Lucy R., 2019, « Live fast, die young: Accelerated growth, mortality, and turnover in street trees », *PLOS One*, 14(5), disponible sur : <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0215846>.
- Tillon Laurent, 2021, *Être un chêne. Sous l'écorce de Quercus*, Arles, Actes Sud.
- Tsing Anna, 2018, « Résurgence holocénique contre plantation anthropocénique », *Multitudes*, vol. 72, n° 3, p. 77-85.
- Vidalou Jean-Baptiste, 2017, *Être forêt. Habiter des territoires en lutte*. Paris, Zones.
- Zürcher Ernst, 2016, *Les arbres entre visible et invisible*, Arles, Actes Sud.